

SILLAGE INVESTISSEMENTS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 8 Avenue Jean Monnet
26000 VALENCE
490 297 900 RCS ROMANS SUR ISERE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à 2 017 073,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	2 017 073,00 Euros
A titre de dividendes aux associés :	400 000,00 Euros
Soit 800,00 euros par part	<hr/>
Le Solde :	1 617 073,00 Euros

Affecté en totalité au compte « **Autres réserves** » qui s'élève ainsi à 6 956 031,00 euros.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 600,00 euros,
- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 398 400,00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 19 Juin 2025.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :



Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} Janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000,00 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000,00 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 Novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 Décembre 2021 : 400 000,00 euros, soit 800,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 600,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 398 400,00 euros

Exercice clos le 31 Décembre 2022 : 400 000,00 euros, soit 800,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 600,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 398 400,00 euros

Exercice clos le 31 Décembre 2023 : 400 000,00 euros, soit 800,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 600,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 398 400,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 Juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
M. Jean-Christophe FOLLET

Désignation de l'entreprise : SARL SILLAGE INVESTISSEMENTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text" value="12"/>						
Adresse de l'entreprise : 8 Avenue Jean Monnet		26000 VALENCE						
Durée de l'exercice précédent * <input type="text" value="12"/>		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * 4 9 0 2 9 7 9 0 0 0 0 1 4								
		Exercice N, clos le, 31122024						
		N-1 31122023						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	800	AG	793	7	274
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	11 331	AU	5 650	5 681	3 213
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	11 333 560	CV		11 333 560	10 196 777
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH	20	BI		20	20		
TOTAL (II)		BJ	11 345 711	BK	6 442	11 339 269	10 200 285	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	491 109	BY		491 109	1 147 998
		Autres créances (3)	BZ	3 048 476	CA	684 639	2 363 838	1 820 464
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	51 390	CG		51 390	37 639	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 424	CI		2 424	4 323	
	TOTAL (III)	CJ	3 593 399	CK	684 639	2 908 761	3 010 424	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	14 939 110	IA	691 081	14 248 029	13 210 709	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	2 500 747		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :					

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL SILLAGE INVESTISSEMENTS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 300 732	2 300 732
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	5 338 958	5 240 676
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 017 073	498 282
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	23 895	22 978
	TOTAL (I)	DL	9 790 657	8 172 667
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 183 875	745 103
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 601 900	3 658 940
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	474 614	375 393
	Dettes fiscales et sociales	DY	195 472	256 850
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	1 511	1 755	
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	4 457 372	5 038 041	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	14 248 029	13 210 709	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 216 140	2 085 430
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 124 495	745 103	

Désignation de l'entreprise : SARL SILLAGE INVESTISSEMENTS		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	1 584 206	1 448 262	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	1 584 206	1 448 262	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	272 494	84 040	
	Autres produits (1) (11)			FQ	653	4 074	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 857 353	1 536 376
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	804 311	765 685	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	48 180	50 668	
	Salaires et traitements *			FY	581 061	611 265	
	Charges sociales (10)			FZ	48 111	60 004	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements* (14)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	2 556	2 279
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	268 671	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	729	140	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 753 619	1 490 041
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	103 734	46 336	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	1 986 777	664 680	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	1 986 777	664 680	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	61 417	171 189	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	61 417	171 189	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	1 925 360	493 491	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	2 029 095	539 826	

Désignation de l'entreprise SARL SILLAGE INVESTISSEMENTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	41 292
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	17 167
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	58 459
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 741
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 222
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	917 346
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 309
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(917) 49 150
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	11 105 90 694
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 844 130 2 259 515
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 827 057 1 761 233
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	2 017 073 498 282
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	33 440 21 139
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	12 146 13 137
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	540 136	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		917	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 31/12/2024

ANNEXES

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **14 248 029** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 844 130** euros et un total **charges** de **1 827 057** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 017 073** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.